

TRIANGLE SAS rappelle Casque vélo enfants Tigré



- Noms des modèles ou références concernés : Casque vélo enfants Tigré - Pink Glossy - XXS Casque vélo enfants Tigré - Green Dino - XXS Casque vélo enfants Tigré - Satin Galaxy Graphic - XXS Casque vélo enfants Tigré - Matte Fun Fruits - XXS Casque vélo enfants Tigré - Matte Panda - XXS
- Marque : Bern Unlimited
- GTIN 843990093108 Lot PO#1861 07/2022
- GTIN 843990093092 Lot PO#1861 07/2022
- GTIN 810014042152 Lot PO# 1861 07/2022
- GTIN 810053321928 Lot PO# 1861 07/2022
- GTIN 810053329856 Lot PO#1879 ET PO#1940
- Date début/fin de commercialisation : du 01/09/2022 au 09/12/2024
- Informations complémentaires : Le rappel concerne uniquement un seul numéro de lot de ces modèles. Ce numéro de lot se trouve sur une étiquette collée à l'intérieur du casque.
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : Vous trouverez en pièce jointe, la liste des détaillants qui ont revendu des casques Bern Tigré depuis le 01/09/2022. Si vous souhaitez rapporter votre casque vous pouvez uniquement le faire auprès du détaillant qui vous l'a vendu.

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Risque de blessure lié au manque d'efficacité de la protection en cas de choc mécanique à basse température – Non-conformité à la norme EN 1078 + A1:2013.
- Risques encourus par le consommateur : Blessures
- Description complémentaire du risque : Le casque Tigré pourrait présenter un défaut compromettant sa capacité à protéger la tête en cas d'accident par température inférieure à -20°C

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : mercredi 23 juillet 2025

CONTACT

- Numéro de contact : 0143053168
- Informations complémentaires publiques : Modalité de remboursement (hors frais de livraison) Le propriétaire du casque doit fournir: - Ses coordonnées (Nom, prénoms, adresse complètes, email) - La preuve d'achat sur le territoire Français avec le nom et l'adresse du détaillant revendeur - L'étiquette dans le casque indiquant le numéro de lot - Le remboursement se fera auprès du revendeur qui a fait la vente.

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre